

# 1<sup>re</sup>

PROGRAMME 2019

Cartes et  
frises en  
version  
interactive

[LLS.fr/H1cartes](https://lls.fr/H1cartes)

Plus de  
50 vidéos  
pour enrichir  
vos cours

[LLS.fr/H1videos](https://lls.fr/H1videos)



MANUEL COLLABORATIF

# Histoire

+ Enseignement moral et civique



[lelivrescolaire.fr](https://lelivrescolaire.fr)  
Éditeur de manuels scolaires collaboratifs et innovants

Nouveau **BAC**  
Plus de 40 pages  
pour préparer le Bac

[www.lelivrescolaire.fr](https://www.lelivrescolaire.fr)

manuel numérique  
consultable gratuitement



# Les civils, des victimes du conflit

► Pourquoi les civils sont-ils de plus en plus nombreux à être des victimes du conflit ?

► Point de passage 1 p. 286

► Atelier de Cléo p. 300

## 1 Le génocide des Arméniens

- **Un peuple minoritaire de l'Empire ottoman.** En 1914, il y a sans doute près de 2,5 millions d'Arméniens qui vivent dans l'Empire ottoman, formant une minorité chrétienne dans un Empire à majorité turque et musulmane. Vivant principalement à l'est de l'Anatolie, ils sont depuis longtemps persécutés par les autorités turques.
- **La guerre, un prétexte pour éliminer les Arméniens.** À l'automne 1914, l'Empire ottoman entre en guerre aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. Pour les dirigeants turcs, les Arméniens sont des traîtres potentiels qui peuvent aider les Russes.
- **Le premier grand génocide du XX<sup>e</sup> siècle.** Les Turcs lancent donc à partir de 1915 une vaste campagne de déportation et d'exécution des civils arméniens. Près de 1,2 million d'Arméniens sont massacrés : il s'agit du premier **génocide** majeur du XX<sup>e</sup> siècle.

## 2 Des victimes civiles de la guerre en grand nombre

- **Les civils victimes de l'invasion.** En août 1914, l'offensive allemande s'accompagne de nombreux massacres et viols de civils. La propagande française et anglaise exagère ces violences pour assimiler les Allemands à des barbares.
- **Les civils victimes des bombardements.** Pendant tout le conflit, les civils qui habitent à proximité du front sont victimes de bombardements (► **doc. 1**). Les Allemands bombardent par exemple Paris ou Reims, en partie pour affaiblir le moral de l'ennemi.
- **Les civils victimes de la famine.** Dans les Empires centraux, mais aussi dans les territoires belges et français occupés ou encore au Proche-Orient, la **pénurie** alimentaire se fait sentir à partir de 1916. Le blocus mis en place par l'Entente en mer du Nord et en Méditerranée aggrave la situation. En Allemagne, celle-ci tourne à partir de 1917 à la famine et plusieurs centaines de milliers de civils périssent durant cette période. Au Liban, une grande famine cause la mort d'environ 100 000 à 200 000 civils (► **doc. 2**).

## 3 Les conditions de vie difficiles dans les territoires occupés

- **Vivre à l'heure allemande.** Après la stabilisation du front, dix départements français sont occupés pendant toute la durée de la guerre par les Allemands, ce qui représente plus de 2 millions de civils. L'autorité allemande est particulièrement répressive et de nombreux civils sont exécutés, comme **Léon Trulin**.
- **Un territoire pillé.** Les occupants **réquisitionnent** la nourriture (► **doc. 3**), mais aussi du matériel et du fer pour soutenir leur effort de guerre. La nourriture est rationnée et les civils survivent grâce à l'aide alimentaire des pays neutres.
- **Travaux forcés et déportations.** Les civils français sont obligés de travailler pour l'occupant sous peine de répression, qui va de l'emprisonnement à la déportation comme **otage** dans des camps en Prusse-Orientale.

La guerre touche les civils de nombreuses façons. Les réquisitions et le travail forcé s'inscrivent également dans la mise en place d'économies de guerre. >>> **COURS 2**

Repères

**Léon Trulin**  
(1897-1915)

Léon Trulin est un jeune Lillois exécuté par les Allemands en 1915 pour espionnage. Comme d'autres habitants des régions occupées, il choisit d'aider son pays en faisant passer aux Anglais via la Hollande des renseignements sur les positions allemandes dans le Nord. Arrêté par les Allemands, il est jugé pour espionnage et fusillé à Lille le 7 novembre 1915.



Vocabulaire

- **Génocide** : destruction programmée, méthodique et systématique, totale ou partielle, d'un groupe en raison de son origine, de sa religion ou de son appartenance ethnique.
- **Otage** : personne capturée pour servir de monnaie d'échange.
- **Pénurie** : manque chronique de ressources alimentaires.
- **Réquisitions** : obligation pour les civils des régions occupées de donner aux Allemands de la nourriture, des objets ou des matériaux de façon régulière tout au long de la guerre.
- **Travaux forcés** : obligation pour les civils des territoires occupés d'effectuer des travaux agricoles, industriels ou de voirie pour les Allemands.





## 1 Bombardement d'Anvers, août 1914

Willem Seghers, *Bombardement d'Anvers*, 1914, lithographie, 42 x 62 cm, Imperial War Museum, Londres.



## 2 La famine au Mont-Liban

Photographie, v. 1916. © Collection privée Ibrahim Naoum Kanaan. Autorisation de reproduction spécialement donnée par M<sup>me</sup> Nayla Kanaan Issa-el-Khoury.

## 3 Réquisitions et lassitude

À 13 ans, Yves Congar vit la guerre à Sedan, occupée par les Allemands.

Tous les occupés qui ne mangent pas cependant sont unanimes pour souffrir tout, à condition d'être vainqueur, nous supportons jusqu'au bout la souffrance pour la patrie [...]. Les Boches ont inventé un nouveau moyen pour avoir des vivres et de l'argent, toutes les poules doivent leur payer un tribut : un œuf par poule et par semaine [...]. Une vie monotone, se répétant tous les jours, des vexations continuelles, une nourriture insuffisante, sans nouvelles depuis trois ans, las d'entendre toujours le même bruit, le canon, ne voyant que des Boches, toujours des Boches.

Yves Congar, *Journal de la guerre (1914-1918)*, entrée du 4 janvier 1917.

## Écho des temps



**La reconnaissance du génocide arménien** est une question mémorielle et diplomatique qui traverse tout le siècle. Jusqu'aux années 1960, la plupart des pays, peu désireux d'envenimer leurs relations avec la Turquie, ne reconnaissent pas le génocide arménien. L'Uruguay est le premier pays à le faire (1965). Les États-Unis l'ont reconnu en 1984, l'Union européenne en 1987 ; la France ne l'a officiellement reconnu qu'en janvier 2001, l'Allemagne en 2016. À ce jour, le Royaume-Uni ou encore Israël refusent toujours de considérer qu'il s'agit d'un génocide.

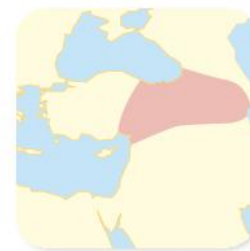


La question reste encore très sensible et la Turquie se mobilise régulièrement pour protester contre l'usage du terme « génocide ». Sa reconnaissance ou non participe de stratégies diplomatiques complexes, liées notamment à la question de l'éventuelle entrée de la Turquie dans l'Union européenne.



# Le génocide des Arméniens

En 1915-1916 se déroule dans l'Empire ottoman un massacre de masse : le génocide des Arméniens. Ces derniers sont une minorité chrétienne dans un Empire à majorité musulmane. Les dirigeants turcs de l'Empire décident de profiter de la guerre pour s'en prendre aux Arméniens, accusés de soutenir l'ennemi russe, et lancent une politique de déportation et d'extermination d'une grande partie du peuple arménien vivant dans l'Empire. Au total, 1,2 million d'Arméniens périssent lors de ce génocide.



## > Quelles sont les modalités et les conséquences du génocide des Arméniens ?



### 1 La non-intervention des puissances européennes

Caricature dans le journal *Punch*, 1895.

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le traitement des minorités arméniennes par l'Empire ottoman est connu des puissances occidentales. Sur cette caricature, parue dans le journal satirique *Punch*, le Royaume-Uni hésite à intervenir à cause de considérations économiques, comme le montrent ses poches qui débordent de « revenus turcs ».

### 2 Les ordres officiels

Principal instigateur du génocide arménien, Talaat Pacha s'enfuit après la guerre en Allemagne où il est finalement assassiné le 15 mars 1921 par un Arménien rescapé du génocide.

« Le gouvernement a décidé de détruire tous les Arméniens résidant en Turquie. Il faut mettre fin à leur existence, aussi criminelles que soient les mesures à prendre. Il ne faut tenir compte ni de l'âge ni du sexe. [...] »

« Le gouvernement a décidé d'exterminer entièrement les Arméniens habitant en Turquie. Ceux qui s'opposent à cet ordre ne pourront plus faire partie de l'administration. Sans égard pour les femmes, les enfants et les infirmes, si tragiques que puissent être les moyens d'extermination, sans écouter les sentiments de la conscience, il faut mettre fin à leur existence. »

Deux télégrammes envoyés par Talaat Pacha, ministre de l'Intérieur, à la direction du parti des Jeunes Turcs d'Alep, septembre 1915.



### 3 Des tueries de masse

Corps d'Arméniens abattus durant le génocide, photographie anonyme, v. 1916.

Cette photographie est publiée en 1918 par Henry Morgenthau, ambassadeur des États-Unis à Constantinople en 1916, qui tente – en vain – d'alerter les puissances occidentales sur le génocide des Arméniens.

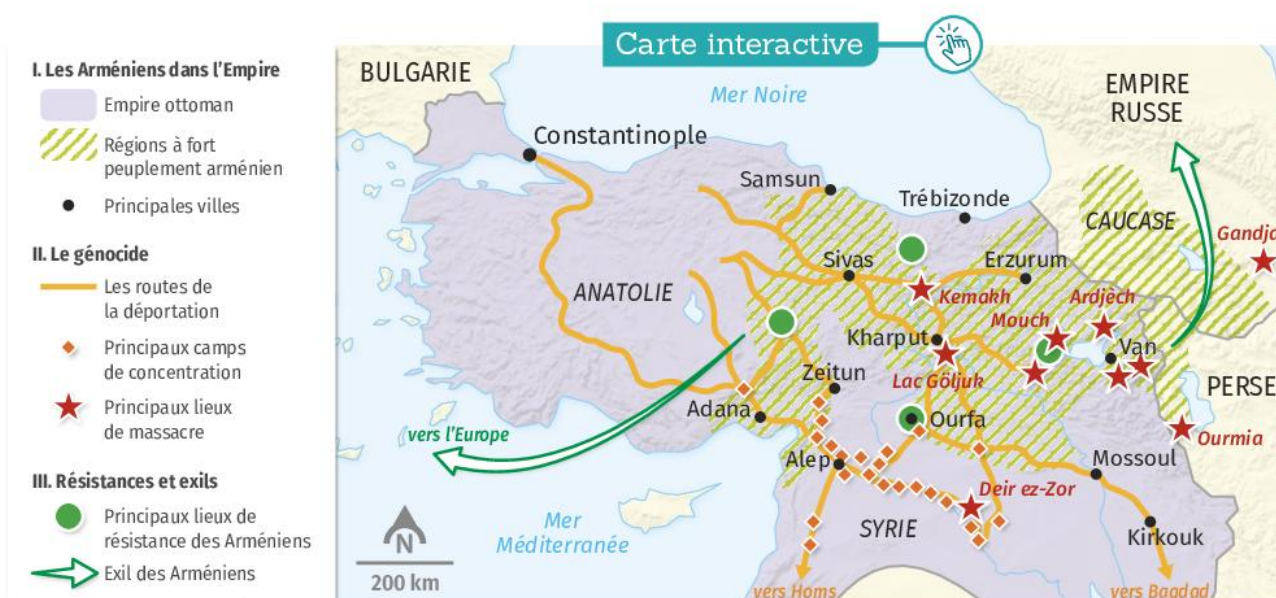


#### 4 Une femme arménienne de Baibourt déportée dans le troisième convoi

Après avoir séparé les hommes du reste du groupe, [les gendarmes] les tuèrent un par un. [...] La nuit, nous n'avions pas le droit de nous arrêter dans les villages pour dormir, et nous devions coucher dehors. [...] Beaucoup d'entre nous moururent de faim et d'arrêt cardiaque. D'autres, trop faibles, furent abandonnés au bord du chemin. [...] Les pires et les plus inimaginables horreurs nous furent réservées sur les bords de l'Euphrate et dans la plaine de l'Erzindjan. La vue de corps mutilés de femmes, de filles

et de petits enfants fit frissonner tout le monde. [...] Les gendarmes jetèrent dans l'Euphrate tous les enfants de moins de 15 ans qui restaient. Ceux qui nageaient furent immédiatement abattus. [...] Entre Erzindjan et Enderesi, les champs et les collines étaient parsemés de cadavres gonflés et noirs qui emplissaient l'air d'une odeur nauséabonde.

Propos d'une femme arménienne anonyme, rapportés par le vicomte Bryce, adressés au secrétariat britannique des Affaires étrangères, 1915.



#### 5 Massacres et déportations

#### 6 Les gouvernements européens condamnent le génocide

Urgent.

Paris, le 24 mai 1915.

Depuis un mois environ, la population kurde et turque de l'Arménie procède de connivence et souvent avec l'aide des autorités ottomanes à des massacres des Arméniens. De tels massacres ont eu lieu vers la mi-avril à Erzeroum, Dertchun, Eghine, Akn, Bitlis, Mouch, Sassoun, Zeïtoun et dans toute la Cilicie : les habitants d'une centaine de villages aux environs de Van ont été tous assassinés ; dans la ville même, le quartier arménien est assiégé par les Kurdes. En même temps, à Constantinople, le gouvernement ottoman sévit contre la population arménienne inoffensive.

En présence de ces nouveaux crimes de la Turquie contre l'humanité et la civilisation, les gouvernements alliés font savoir publiquement à la Sublime Porte qu'ils tiendront personnellement responsables desdits crimes tous les membres du gouvernement ottoman ainsi que ceux de ses agents qui se trouveraient impliqués dans de pareils massacres.

Déclaration commune adressée par les gouvernements français, anglais et russe au gouvernement impérial ottoman.

#### Questions

##### Analyser un phénomène

- Relevez les motifs utilisés par les autorités ottomanes pour justifier les arrestations et les massacres. (Doc. 2)
- Montrez quel est le sort réservé aux Arméniens après leur arrestation. (Doc. 3, 4 et 5)
- Analysez l'évolution de l'attitude des pays occidentaux. (Doc. 1 et 6)

##### Faire un bilan

- Après avoir étudié l'ensemble des documents, répondez à la problématique :

**Parcours 1** sous la forme d'un développement construit.

**Parcours 2** sous la forme d'une carte mentale, à partir des mots : causes, moyens utilisés, nombre de victimes, réactions des autres pays.